

23) 4°) - a) Marché de gré à gré d'un montant de 3.207.000 F. passé avec l'entreprise CANADAS pour la construction de deux classes à Moula - Honoraires de l'architecte, le Cabinet PRIZZEL. Ec 4

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir valider le marché de gré à gré d'un montant de 3.207.000 F.CFA qui a été passé avec l'Entreprise CANADAS pour la construction de deux classes à Moula.

Les honoraires alloués à l'architecte, le Cabinet PRIZZEL sont fixés à 3,40 % du montant des travaux.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du chapitre 303, article 3 303-0) du budget primitif 1988.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

b) Ratification des marchés de gré à gré passés avec la G.R.E.G. la S.B.T.P.C. pour construction de plateaux scolaires d'éducation physique -
Marché de gré à gré à passer avec l'Entreprise GALLARD pour la fourniture
d'agras et d'accessoires divers devant équiper les plateaux E.P.S.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir ratifier:

- 1°) un marché de gré à gré d'un montant de 4.147.000 Frs CPA passé avec la G.R.E.G. pour des travaux de construction de:**
 - 2 plateaux d'éducation physique scolaires à Joinville
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à Bois de Nèdes
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à C₂ amp Fleuri (Filles)
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à Camélias (Garçons)

- 2°) un marché de gré à gré d'un montant de 4.825.000 Frs CPA passé avec la S.B.T.P.C. pour des travaux de construction de:**
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à l'école d'Application (garçons)
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à l'école des Camélias (garçons)
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à l'école de Montgaillard
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à l'école de Ste-Croix (garçons)
 - 1 plateau d'éducation physique scolaire à l'école de la Montagne (5ème)

- 3°) un marché de gré à gré d'un montant de 2.035.500 Frs avec la SBTPC pour des travaux de construction de plateaux d'éducation physique sur les terrains annexes de la Redoute.**

à passer un marché de gré à gré d'un montant de ~~2.000.000~~ ^{4.800.000} de Frs CFA avec l'entreprise GALLARD pour la fourniture d'agras et d'accessoires divers devant équiper les plateaux d'éducation physique.

Je dois préciser que l'Entreprise GALLARD a été agréée par le Service de la Jeunesse et des Sports pour l'exécution de ce travail.

Je mets la question aux voix.

Approuvé
St. Denis le 25 nov 66
Pr/le Préfet et par délégation
Le D. Général
J. Richard
seul en ce qui concerne le marché dont la conclusion est prévue avec M. GALLARD.

Adopté à l'unanimité.